

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : SYVAC ERY PARVO EMULSION INJECTABLE POUR PORCS, Emulsion injectable

Titulaire : LABORATORIOS SYVA S.A.

Composition : erysipelothrix rhusiopathiae-inactivé, parvovirus porcin-inactivé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7422458 6/2022

Date de décision : 12/09/2022